

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2020)
Heft: 1

Artikel: L'engagement de la défense NBC de l'armée en cas d'incidents radiologiques ou nucléaires
Autor: Maillard, Stéphan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-913844>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ci-contre, à gauche : Véhicule de radiométrie.

Toutes les photos © Centre de compétences NBC-DEMUNEX, Spiez.

NRBC

L'engagement de la défense NBC de l'armée en cas d'incidents radiologiques ou nucléaires

Stéphane Maillard

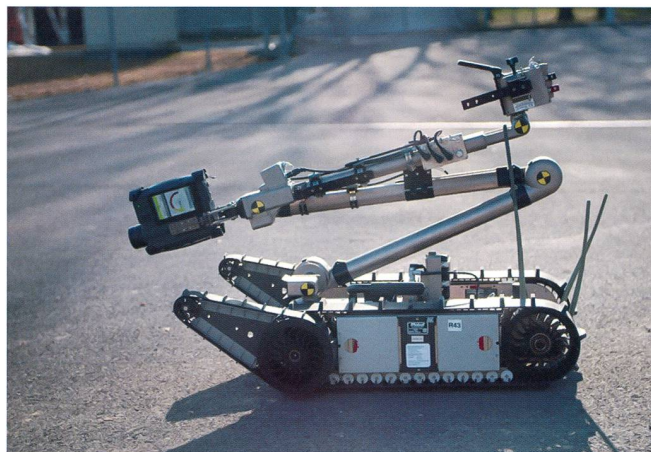
Chef du groupe d'intervention NRBC du centre de compétences NBC-DEMUNEX

Les incidents radiologiques ou nucléaires font partie du large éventail de risques, de dangers et de menace pris en compte dans l'analyse permanente de la situation et sont intégrés dans les scénarios de référence de la protection NBC nationale (voir encadré). Tous ces scénarios ont en commun la dispersion de radioactivité et ainsi la mise en danger de la population, de l'armée et notre environnement par des radiations ionisantes. Ils diffèrent par contre dans leur évolution géographique, temporelle ainsi que l'exposition aux radiations ionisantes. Dans le cas des centrales nucléaires, les emplacements sont naturellement connus et les scénarios envisagent un impact radiologique possible jusqu'à quelques dizaines de kilomètres. En cas d'attentat radiologique, la dispersion de radioactivité ne s'étendrait probablement que sur quelques centaines de mètres et toucherait plus certainement un centre urbain. Dans le cas d'un accident de centrale nucléaire, les scénarios de référence envisagent un possible relâchement de radioactivité après un certain temps (de quelques heures à quelques jours). Dans certains cas, des mesures de protection peuvent et sont prises préventivement; ces mesures prophylactiques pourraient le cas échéant être renforcées dans les premières heures de l'incident. Dans d'autres cas, l'effet de surprise pourrait être total.

Quoi qu'il en soit, l'Armée, son personnel et ses infrastructures pourraient être touchés par un incident radiologique. L'Armée se doit donc de se préparer à se protéger et à recouvrer le cas échéant sa liberté d'action et sa disponibilité aussi rapidement que possible. En cas d'incident radiologique, il pourrait éventuellement s'agir de devoir distinguer les troupes et infrastructures directement touchées par des retombées radioactives de celles qui ne le seraient pas. Les premières pourraient avoir besoin d'assistance et les secondes pourraient, en fonction de leur état de préparation du moment, fournir des prestations dans le cadre de la maîtrise de l'événement. En cas d'une participation directe à la

maîtrise de l'événement, le personnel de l'Armée aurait le statut dit de « personnes astreintes »¹ et devrait à ce titre, satisfaire des exigences légales en matière d'équipement et de formation. Seules les troupes spécialement équipées et instruites seraient habilitées à participer directement à la maîtrise de l'événement. Elles seraient en outre soumises à des contraintes spécifiques en matière d'exposition aux radiations ionisantes (doses individuelles). Les autres troupes seraient considérées comme le reste de la population et aurait à suivre les mêmes règles de comportement. En premier lieu, il s'agirait d'assurer que la protection de la troupe soit garantie. Il ne s'agirait ici ni plus ni moins que de mesures de sécurité au travail pour le personnel de l'armée, les militaires en formation et en engagement telles qu'elles doivent être assurées par n'importe quel employeur. Dans une telle situation particulière, les moyens civils seraient probablement surchargés ou peut-être même localement dégradés, l'Armée doit donc disposer de ses propres capacités de protection et de défense contre les radiations ionisantes afin de ne pas surcharger les moyens civils et de les renforcer le cas échéant.

Instaurées en 2004, les troupes de défense NBC font partie des troupes susceptibles de fournir ce support spécialisé à l'Armée; la protection de l'Armée étant leur mission principale. Si ces prestations n'étaient pas nécessaires à la protection de l'Armée, elles pourraient être mises à disposition des autorités civiles compétentes selon le principe bien établi de la subsidiarité. La priorisation des prestations resterait à convenir au sein de l'Etat-major fédéral Protection de la population (EMFP). Dans tous les cas, les troupes de défense NBC peuvent fournir des prestations dans différents domaines tels que la collecte de renseignement sur la situation radiologique et la décontamination approfondie. À noter que toutes les formations de l'Armée disposent également de moyens de détection et de décontamination opérationnelle pour leur propre protection. Il serait possible d'intégrer leurs renseignements dans la vue d'ensemble de la situation.



Ci-dessus à gauche : Hélicoptère de radiométrie et ci-dessus à droite : Robot de reconnaissance.

Le déploiement des troupes de défense NBC suivrait le principe de la disponibilité échelonnée, sauf si des troupes de défense NBC sont en service de formation. Les premières prestations seraient assurées par les intervenants professionnels disponibles. Ces prestations seraient limitées en quantité et en durée et la mobilisation des formations NBC de milice (milice à disponibilité élevée MADE) serait nécessaire. En vertu de cette disponibilité échelonnée, la première prestation possible serait de la reconnaissance radiologique au moyen de véhicules ou d'hélicoptères. Au besoin, cette reconnaissance pourrait être poursuivie à pied ou au moyen de robot. Cette reconnaissance radiologique permettrait par exemple de localiser les zones où des mesures de protection doivent être prises. Il pourrait également s'agir de vérifier les premiers pronostiques sur lesquels se baseraient la prise des premières mesures d'urgence.

Après la mobilisation des formations de milice des troupes de défense NBC, la reconnaissance radiologique pourrait être renforcée ou complétée par des véhicules d'exploration NBC. Ces véhicules sont certes équipés de capteurs moins sensibles mais pourraient par contre collecter quelques échantillons pour une éventuelle confirmation de l'identification des produits contaminants.

Les sections de détection NBC pourraient être déployées pour effectuer différentes mesures sur site et collecter des échantillons pour l'analyse en laboratoires mobiles ou stationnaires. À ce moment de l'intervention, l'identification des produits contaminants ne serait plus forcément au centre des préoccupations et ces forces pourraient être engagées pour identifier les zones et infrastructures où les mesures de protection pourraient être éventuellement levées graduellement.

Décontamination de patients.





Véhicule d'exploration NBC.



Décontamination de véhicules.

Une autre prestation essentielle de la défense NBC serait la décontamination approfondie. Les sections de décontamination sont organisées autour de modules spécifiques pour la décontamination de personnes, de patients valides ou invalides, de véhicules ou de matériel. Ces dernières années, les intervenants civils se sont préparés et équipés pour la décontamination de personnes (ou décontamination de masse) et de patients (désignation d'hôpitaux de décontamination par les cantons) mais la décontamination de véhicules et d'équipements reste sous cette forme une prestation presque exclusive de l'Armée.

Les troupes de défense NBC pourraient également assurer le renforcement du Laboratoire Spiez de l'Office fédéral de la protection de la population. Une compagnie de laboratoire NBC aurait ici pour mission d'assister le personnel civil hautement qualifié du laboratoire. Il s'agirait par exemple de pouvoir assurer la préparation et l'analyse d'un très grands nombres d'échantillons et de libérer des ressources spécialisées pour d'autres missions.

Dans le cadre de la maîtrise des incidents radiologiques et nucléaires, la défense NBC n'est pas la seule susceptible de fournir des prestations spécialisées. Le Conseil

Laboratoire mobile (véhicule de détection mobile).



fédéral a notamment chargé la Pharmacie de l'Armée de l'acquisition des comprimés d'iode pour l'ensemble de la population. Elle s'assure que les organes responsables de la distribution et du stockage préventif disposent d'un nombre suffisant de comprimés d'iode. La Pharmacie de l'Armée conserve une réserve supplémentaire et s'assure que l'état des comprimés d'iode entreposés par les cantons et les communes soit régulièrement contrôlé. Elle veille à ce que les comprimés d'iode soient remplacés et éliminés de façon adéquate avant leur date de péremption.

Depuis 2011, les exploitants des centrales nucléaires suisses ont installé une réserve commune de matériel d'urgence dans un ancien dépôt de munitions de l'Armée suisse de Reitnau. L'Armée peut être amenée à participer au transport de ce matériel vers la centrale nucléaire en avarie et s'entraîne régulièrement au transport par hélicoptères ou par camions. Ce matériel est destiné à renforcer les moyens intrinsèques d'une centrale nucléaires avec par exemple des pompes, des groupes électrogènes, des câbles, du carburant, de l'acide borique et autres équipements de protection supplémentaires.

Une autre prestation très spécifique consiste en la collecte d'échantillon en haute atmosphère. Un avion de chasse F-5 Tiger des forces aériennes peut être équipé de dispositifs spéciaux destinés à collecter les aérosols de l'atmosphère sur des filtres. Lors d'une telle mission, le pilote peut collecter ces aérosols à deux altitudes ou éventuellement deux endroits différentes. Après l'atterrissage, ces filtres sont remis au mandataire (en général l'Office fédéral de la santé) pour préparation et analyse en laboratoire.

Toutes ces missions restent naturellement des planifications. C'est la raison pour laquelle le conditionnel reste de rigueur. Cette préparation implique de surmonter de nombreux défis. Au-delà des réductions des effectifs, c'est par exemple le rajeunissement de l'Armée qui rend difficile le maintien du niveau de connaissance et la maîtrise d'une instrumentation complexe. Ces équipements de haute technologie ont de plus un cycle de vie toujours plus court et mette la Base logistique de l'Armée ainsi que tout le processus d'acquisition à forte contribution. Les nouvelles exigences légales en matière de formation en radioprotection vont également bousculer la planification des écoles et formations militaires. Le nombre d'incidents est heureusement faible; c'est pourquoi l'expérience reste malheureusement concentrée sur un nombre restreint de spécialistes et que le savoir-faire ne peuvent se baser que sur la formation et l'exercice. L'organisation d'exercices réalistes (par exemple les entraînements en Suisse ou à l'étranger avec des sources radioactives ouvertes ou fermées et des terrains contaminés) est une nécessité.

S. M.



Comprimés d'iode (photo Service d'approvisionnement en iode de potassium, ATAG Organisations économiques SA).

Si en revanche, nous n'intervenons plus pour les crises de basse intensité en ne travaillant plus que sur l'exceptionnel, nous prendrions le risque de nous entraîner toute notre vie pour quelque chose sur lequel nous ne serions jamais éprouvés : ce serait alors le syndrome du Désert des Tartares qui nous guetterait...

Amaury de Hauteclouque, Chef du Raid² 2007-2013

Transport hélicoptère depuis l'entrepôt de Reitnau (photo © Inspection fédérale de la sécurité nucléaire IFSN).



1 Art. 142 de l'ordonnance sur la radioprotection (ORaP) du 26 avril 2017

2 Le RAID (Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion) est une unité d'élite de la Police nationale française